

## **P-V DE LA REUNION DU 20 JUIN 2017**

### **REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.**

#### Présents:

Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement - Province du Hainaut et **Présidente du Comité.**

Monsieur Jean-Christophe GRIGNARD, Prochain Président du Comité.

#### **Représentants des Autorités provinciales:**

Madame Laëtitia QUENON, Bureau Sécurité – Province de Hainaut

#### **Représentants des Administrations communales:**

Monsieur Geoffroy BALANT, Fonctionnaire PLANU – SOMBREFFE

Madame Angélique CRUCILLA, Responsable Communication – FARCIENNES

Monsieur Fabrice MINSART, Echevin – FARCIENNES

Madame Ana RODRIGUEZ, Conseillère en Prévention – Adjointe PLANU – FARCIENNES

#### **Représentants du site nucléaire:**

Monsieur Philippe DAMHAUT, Responsable de Site – ONDRAF – Site Fleurus

Monsieur Gérald LEDOUX, Security & Safety Officer – TRANSRAD

Monsieur Giuseppe RITACCIO, Directeur Général – STERIGENICS – FLEURUS

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général – IRE

#### **Représentants de la population:**

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine – FLEURUS

Madame Graziella FORTINO, GALF – FLEURUS

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles – FLEURUS

#### Excusés:

Monsieur Philippe BARBIER, Conseiller Communal – FLEURUS

Madame Sylvie BOODTS, Communication – IRE

Monsieur Marc FALISSE, Conseiller Communal – Ville de FLEURUS

Madame Danielle HALLET, Echevine - SOMBREFFE

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire PLANU – CHATELET

Monsieur Francis LORAND, Echevin – FLEURUS

Monsieur J.-P. MINON, Directeur Général de l'ONDRAF

Monsieur Thibaut NANIOT, Directeur Général - SOMBREFFE

Monsieur Stéphane NOEL, Fonctionnaire adjoint PLANU - CHATELET

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain - FARCIENNES

Monsieur Eric VANDENBERG, Représentant Ecolo - FLEURUS

Madame Valérie VELGHE, Fonctionnaire PLANU – CHARLEROI

Monsieur Pierre WYNS, Riverain - FLEURUS

**Premier point:****Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2017**

Suite à l'envoi du procès-verbal provisoire, Messieurs DAMHAUT et DEJONCKHEERE ont fait quelques remarques. Elles ont été intégrées au procès verbal envoyé avec la convocation.

Il n'y a pas d'autre remarque, le procès-verbal est approuvé.

**Deuxième point:****Plan de démantèlement de ONDRAF – Site FLEURUS**

Monsieur DAMHAUT fait le point sur le démantèlement et l'assainissement du site (présentation Power point en annexe).

BEST MEDICAL a été déclaré en faillite en 2012. L'ONDRAF, suite à la faillite, a repris une série d'installations du site de FLEURUS. La dia 5 montre une vue du site sur GOOGLE. La dia suivante montre un plan avec l'ensemble des installations et en vert, ce sont les bâtiments exploités par BEST MEDICAL et repris par ONDRAF dans un but d'assainissement.

Le bâtiment administratif dont on a fait l'assainissement appartient à l'I.R.E. et a été rétrocédé.

On parle d'assainissement, de démantèlement voire de déconstruction. L'objectif final est différent en fonction de chaque bâtiment.

Dans un premier temps, il s'agissait d'assurer le maintien en sécurité car on est considéré comme un établissement de classe II en exploitation même si on ne produit plus rien.

On a été audité sur le processus de maintien en sécurité. Les dias 7 à 11 concernent le maintien en sécurité. Cela représente beaucoup de temps.

Tout ce qui est monitoring radiologique a été remis en place. Tout se fait dans l'optique de faire le travail en sécurité pour les travailleurs mais aussi pour l'environnement. On considère donc l'aspect radiologique, la radioactivité mais aussi l'aspect produits chimiques et produits dangereux. On a notamment refait un inventaire amiante.

Les déchets sont caractérisés en fonction de leur degré de contamination. Certains ne sont pas du tout contaminés, d'autres ont été potentiellement en contact avec des matières radioactives, d'autres sont contaminés et selon leur caractérisation, il y a différentes filières de traitement et recyclage. En dernier lieu, on a l'ONDRAF qui est le gestionnaire des déchets radioactifs en Belgique.

Pour les déchets considérés comme déchets radioactifs, ils sont transférés sur le site de MOL DESSEL.

Pour la partie des déchets radioactifs, on a des lieux de stockage temporaire car il faut un certain temps pour réaliser les actions administratives d'acceptation des déchets. Il y a la mise en place d'outils demandés par l'ONDRAF et l'AFCN, des bases de données.

Sur la dia 18, on peut voir certaines quantités de déchets. On n'est pas encore dans la proportion que l'on voudrait pour les déchets qu'on peut traiter par rapport à l'ensemble, car même si c'est plus intéressant de recycler, cela demande beaucoup de temps.

On a aussi des déchets qui représentent des petites quantités mais qui demandent un travail très important. Ce sont des déchets qui ont dû être triés, mis dans des containers spécifiques et évacués du site.

On a d'autres déchets qui ne correspondent pas aux spécificités de l'ONDRAF, on a donc dû organiser un transport spécial et un tri dans des cellules blindées.

On a aussi d'autres produits qui représentent de très petits volumes, comme des sources de cobalt 60 pour lesquels il doit y avoir des analyses préliminaires. On a développé des petits containers pour confiner ces sources puis établi des scénarii de transport et ensuite de stockage sur le site de DESSEL. Cela a nécessité la collaboration de plusieurs entreprises.

Pour l'Am-241, il a fallu un container spécifique.

On a donc parfois des déchets présents en grande quantité mais ce sont des déchets normaux qu'on traite plus ou moins facilement. Et parfois, on a des déchets en très petites quantités mais qui demandent beaucoup de temps pour être traités.

Sur la dia 28, on a les objectifs de l'assainissement.

Pour l'instant, nous ne sommes pas autorisés à démanteler quoique ce soit. On n'a pas encore d'autorisation de démantèlement.

La dia 29 reprend les grandes étapes de l'assainissement.

Les dia 30 et 31 schématisent ces étapes.

On a ensuite quelques photos.

Au niveau de l'assainissement, on a une zone un peu spéciale, la zone de production du Sr-90 (dia 38) dans laquelle il y a 3 zones, une simple, une moyennement compliquée et une compliquée (dia 39).

On arrive à la préparation au démantèlement. Il faut faire la demande et prouver sa capacité à en assurer la réalisation. Il faut faire une étude préalable. C'est TRACTEBEL qui la réalise.

Une des premières choses, c'est de bien connaître les zones à démanteler. On a prélevé plus de 500 échantillons pour la caractérisation :

tous ont été analysés pour arriver au rapport final.

Il y a deux documents à rédiger: comment on va démanteler totalement, la quantité de ce qu'on va démanteler et comment on va gérer et le deuxième document qui est plus un rapport de sûreté, comment on va gérer les aspects de sécurité et de sûreté pendant le chantier. Ce document sera soumis à l'AFCN.

Après ils donneront l'autorisation de démanteler.

Le rapport devrait être soumis en juillet et le délai pour avoir la réponse peut être d'un an.

La dia 54 est une photo des collaborateurs qui travaillent sur le site de FLEURUS et la dia 55 reprend les logos de toutes les entreprises impliquées dans ce projet.

C'est une expérience unique en Belgique et ONDRAF a décidé de partager l'information et nous avons accueilli plusieurs étudiants (dia 56).

Le contexte actuel fait qu'un jeune peut commencer sa carrière et la terminer dans le démantèlement d'une entreprise nucléaire tellement cela représente du travail et du temps.

### **Troisième point:**

#### **Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...**

Monsieur VANDERHOFSTADT signale que l'I.R.E. et l'I.R.E. Elit se portent bien. Il n'y a pas eu d'incident, ni d'accident depuis la dernière réunion du Comité d'accompagnement.

On a terminé 2016 avec une croissance de 27%. On a engagé 16 personnes et augmenté le volume de l'activité de 10%. On a diminué l'impact environnemental mais l'impact social et l'impact économique sont en croissance. Les perspectives sont bonnes pour 2017 et 2018 s'annonce bien en matière de diagnostic de cancers et de recherches et développements.

Au niveau sécurité, on a quasi terminé le *Crash Program* qui consistait à éliminer les déchets historiques. Il reste quelques flux assez compliqués. L'AFCN cite l'I.R.E. comme référence en matière de gestion des déchets radioactifs.

Du côté protection physique par rapport au risque d'agression, on a presque terminé tous les investissements. Il reste à faire la nouvelle loge à l'entrée.

On a eu un audit des Etats-Unis assez élogieux. L'AFCN n'a pas encore autorisé l'entrée sur le site car il reste des tâches documentaires à faire.

Les projets continueront sur 2018.

Pour TRANSRAD, Monsieur LEDOUX précise que cela se passe bien également. On dépassera les objectifs en 2018.

On a 13 employés et 3 intérimaires en contrat fixe. On a 17 chauffeurs de classe 7 et on vient d'en recruter 4 autres. Ce n'est pas évident car les chauffeurs doivent parler 3 ou 4 langues. Pour septembre on aura donc 21 chauffeurs. L'activité est liée à celle de l'I.R.E. mais il y a aussi d'autres clients.

On a 11 camions et on a passé commande pour en acheter 6 autres. On a 19 remorques et on en a acheté deux supplémentaires. On a 4 véhicules d'escorte. On a des systèmes de protection localisables par satellite. On a reçu l'agrément pour les protections physique.

On a défendu un projet d'interruption de transport pour permettre à un convoi de venir se reposer chez nous.

Enfin, on a un projet d'extension des bâtiments sur notre propre terrain vu l'augmentation du personnel.

Monsieur LEDOUX propose de faire une présentation des activités de TRANSRAD à la prochaine réunion.

Pour STERIGENICS, Monsieur RITACCIO n'a pas d'incident à signaler depuis la dernière réunion. La société emploie 38 personnes, 4 intérimaires et des sous-traitants. On s'oriente progressivement vers les productions pharmaceutiques plutôt qu'alimentaires.

L'activité se porte bien, on s'attend à une augmentation de 10% par rapport à 2016.

Après toutes ces bonnes nouvelles, Monsieur VANDERHOFSTADT doit en donner une nettement moins bonne, NTP Europe est en liquidation judiciaire. La question du devenir de leurs installations va se poser.

-----

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **5 septembre 2017 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES.**